



Probleme au niveau des honoraires de mon avocat

Par **nil**, le **27/08/2008** à **15:07**

bonjour

lors de mon divorce, je me suis séparé de mon avocat (qui n etait pas au mieux de sa forme).
ce qui m a couté 2000 euros tout de meme.

mon divorce n etant pas a l amiable j ai repris un avocat (amie d un collegue)
lorsque je l ai rencontré pour lui exposer les faits, je lui ai demandé ses honoraires. celle ci m
a dit qu ils seraient largement inférieurs au premier car le dossier était pris en court de route.
et que pour l instant je lui reglerait 119.60 euros par moi jusqu au prononcé du divorce.

de ce fait je n ai aucun "contrat"

au bout de 14 mois, j etais divorcé (mon avocate m a prévenu un mois apres !!) mais j ai
continué 2 mois durant a lui verser 119.60

soit 16 fois 119.60

aujourd hui (6 mois apres mon dernier versement)

je reçois une facture de sa part me disant que j ai 3 factures impayées.et que je lui dois
encore 1400 euros !!

entre autre elle me facture des comminications pour 1h 44 à 260 euros et 89 lettres a 6 euros
elle ne m a jamais telephoné 1h44. pour avoir des nouvelles je devais telephoner.

peux t elle me reclamer cette facture de 1400 euros (n ayant aucun echéancier) car cela c
est pass" verbalement

merci

Par **Tisuisse**, le **27/08/2008** à **18:13**

Les communication téléphoniques incriminées ne sont celle que le bureau d'avocat a eu avec vous mais les appels vers d'autres instances (juge, greffe, tribunal, etc) pour faire avancer votre dossier.

Par **nil**, le **27/08/2008** à **19:51**

là n est pas vraiment le probleme.

lors de notre premiere rencontre elle me dit que ces honoraires ne depasseront jamais 2000 euros. et maintenant cela se monte a plus 3400 euros !!!

il n y a aucun ecrit tout c est passé verbalement

ai je un recourt ?

merci